

» ÉDITORIAL

LE PRIX « LES GRANDS AMIS DU SAINT-LAURENT »

C'est à l'automne 2005 que notre ami et membre regretté, M. Hugues Morrissette, a lancé l'idée de reconnaître comme membres d'honneur des Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) des personnalités s'étant distinguées par l'importance et l'éminence de leur contribution en faveur du Saint-Laurent. Il s'agirait d'un geste public et prestigieux, qui devrait aussi avoir pour effet de manifester à la société québécoise l'importance et l'éminence du Saint-Laurent lui-même.



Un an plus tard, l'Assemblée générale des AVSL décidait de procéder annuellement à cette reconnaissance comme membres d'honneur d'un certain nombre de personnes s'étant signalées – et je cite – par « leur apport exceptionnel aux connaissances sur le Saint-Laurent, à sa protection, à sa mise en valeur, à sa promotion ou à son aménagement ». Il était entendu que ces personnes seraient choisies dans tous les secteurs et toutes les disciplines, l'écologie, l'économie, l'action dans la société, l'art, la littérature, la science, la politique. Bientôt, on adoptait comme nom pour ces personnes ainsi honorées le titre de « Les Grands Amis du Saint-Laurent ».

Lorsqu'il s'est agi de décider comment se manifesterait cette reconnaissance, M. Cyril Simard, fondateur et président du réseau des Économusées, nous suggéra un médaillon de bronze marqué d'un symbole évocateur. L'astrolabe de Champlain s'est vite imposé à nous. L'astrolabe est l'un des plus anciens instruments de navigation et l'on a retrouvé celui qu'a utilisé, selon toute vraisemblance, Champlain, le fondateur de Québec et de la Nouvelle-France. S'inspirant de lui, M. Simard a élaboré un concept graphique que M. Michel Guay, de Pouliot Guay graphistes, a mis en forme aux fins de sa réalisation comme médaillon de bronze, médaillon dont le



moulage et la coulée ont été confiés au musée du Bronze d'Inverness. Autour de l'astrolabe stylisé, l'inscription « Les Grands Amis du Saint-Laurent » et « Reconnaissance »; au dos, la signature « Les Amis de la vallée du Saint-Laurent ».

C'est en fait un Prix que créaient ainsi les Amis de la vallée du Saint-Laurent, le Prix « Les Grands Amis du Saint-Laurent ». La première remise de ce Prix a eu lieu le 18 novembre dernier à l'Observatoire de la capitale à Québec, sous la présidence de Mme Lyne Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Trois personnalités ont été honorées par ce Prix, M. André Beauchamp, Mme Paulyne Gauvin et M. Jacques Baril.

M. André Beauchamp est l'un des grands spécialistes de l'environnement au Québec. Il a été président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de 1983 à 1987 et président de plusieurs commissions, dont celle sur la gestion de l'eau au Québec. Le Saint-Laurent a toujours occupé une grande place dans ses recommandations et celles-ci ont été déterminantes pour l'avenir du Saint-Laurent. Il est aussi l'auteur de plusieurs livres et articles sur les questions environnementales.

Mme Paulyne Gauvin est un des membres fondateurs des Amis de la vallée du Saint-Laurent en 1986. Elle a occupé la direction générale de l'organisme de 1993 à 2002. Elle a notamment été l'organisatrice des grands forums des Amis de la vallée du Saint-Laurent, l'animatrice des collectivités riveraines en lien avec l'organisme et l'éditrice des ouvrages publiés par lui. Mme Gauvin a été active autant dans les milieux de l'éducation populaire que des communications.

M. Jacques Baril, personnalité engagée du monde agricole, successivement député et ministre du gouvernement du Québec entre 1976 et 2003, a été, entre autres, l'initiateur et le responsable de la première politique maritime du Québec, orientée vers le développement du transport maritime sur le Saint-Laurent.

Les AVSL sont heureux et fiers de cette initiative qu'ils ont prise d'honorer ainsi des artisans importants du renouveau du Saint-Laurent. Ils espèrent que ce sentiment d'honneur et de fierté sera partagé par l'ensemble de la communauté « laurentienne », autrement dit du Québec. Ils remercient le gouvernement du Québec, en la personne de Mme la ministre Line Beauchamp, d'appuyer cette initiative et de s'associer à cette reconnaissance.

Allocution de Paulyne Gauvin à la remise du Prix LES GRANDS AMIS DU SAINT-LAURENT, Québec, le 18 novembre 2008



Grand merci aux Amis de la vallée du Saint-Laurent pour ce témoignage d'amitié envers des personnes pour qui le Saint-Laurent est important. Pour moi, il l'a toujours été; je l'admire et je l'aime depuis ma naissance puisque je suis née tout près de lui, au Bois de Coulonge. Plus tard, c'est à Lotbinière, d'une propriété acquise sur ses rives que j'ai pu goûter le fleuve à loisir, les pieds dans l'eau pour ainsi dire.

Mais le prix à payer pour conserver une telle plénitude à Lotbinière fut, un jour en 1985, d'avoir à lutter contre le projet d'Hydro-Québec de planter ses pylônes dans le fleuve entre Portneuf et Lotbinière. Il a fallu, en effet, s'engager intensément, et en groupe bien sûr, dans une action de protection et de mise en valeur du grand fleuve, action, comme l'on sait, qui a été couronnée de succès, grâce entre autre à notre ami André Beauchamp, alors président du BAPE.

Ce qui fut alors emballant, c'était de faire découvrir aux citoyens riverains des municipalités voisines l'importance du fleuve, de s'en occuper et de le faire ensemble des deux côtés.

Ce qui fut aussi important, me semble-t-il, c'était de laisser des traces écrites des progrès réalisés dans les consciences sur l'importance environnementale du fleuve Saint-Laurent. D'où la publication par les Amis de la vallée du Saint-Laurent des ouvrages «Voies d'avenir pour le Saint-Laurent», «Du kayak au cargo, un fleuve pour tous» et «L'Affrontement Hydro-Québec – Contestension Portneuf Lotbinière».

Oui, depuis les années '80, les choses ont progressé pour le Saint-Laurent et il me plaît de penser que j'y ai apporté une modeste contribution dans le cadre de notre organisme, Les Amis de la vallée du Saint-Laurent.

LA SEMAINE DE LA NAVIGATION ET DE LA RELÈVE MARITIME

Sur le thème Québec et le Saint-Laurent, porte du monde : La Semaine de la navigation et de la relève maritime, les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) ont organisé, du 15 au 21 septembre 2008, à Québec, un projet novateur et de grand intérêt pour le grand public et qui s'est avéré particulièrement pertinent pour les jeunes du secondaire et du collégial qui fréquentent les écoles de la région de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches. Cet événement, accrédité par la société du 400^e anniversaire et placé sous la présidence d'honneur du Capitaine Yvan Desgagnés, a représenté une occasion unique pour ces jeunes qui désirent en apprendre davantage sur le Saint-Laurent, la navigation et les opportunités de carrières qui y sont associées.

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent et leurs 38 partenaires poursuivaient quatre objectifs dans cet événement, soit :

- » Promouvoir les formations et professions de ce secteur en pleine évolution
- » Témoigner et mettre en évidence la richesse de la navigation et du secteur maritime à Québec
- » Susciter le rassemblement autour d'un événement original, novateur et mémorable
- » S'inscrire dans une démarche de célébration du fleuve Saint-Laurent et du 400^e anniversaire de Québec, ville maritime

La Semaine de la navigation et de la relève maritime proposait aux participants de nombreuses activités d'information et de rencontres avec des représentants de la vie et du développement maritimes au sein d'un parcours intégrant des activités d'information et des activités d'observation-participation à des opérations maritimes. Ces activités se sont tenues majoritairement sur et près du Pont de Parade du NCSM MONTCALM de la Réserve navale, sis au 170, rue Dalhousie à Québec.

Ces activités ont été conçues pour une clientèle scolaire mais également pour le grand public. Offertes à tous et à toutes, elles se sont déroulées en un parcours comprenant quatre modules constitués d'objets et de sources documentaires diversifiées. Ces quatre modules distincts et complémentaires proposaient aux visiteurs l'opportunité de consulter une information riche et variée mais et surtout de s'entretenir avec des représentants des organisations suivantes :

- » Les Corporations des pilotes du Bas-Saint-Laurent et du Saint Laurent central
- » Le Comité sectoriel de main d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM)
- » Le Groupe Desgagnés
- » Le Groupe Océan
- » L'Institut maritime du Québec (IMQ)
- » Le Plan Saint-Laurent
- » Le Ministère des Transports du Canada
- » La Société des traversiers du Québec (STQ)
- » L'Administration portuaire de Québec (APQ)
- » Fednav
- » Le Ministère des Transports du Québec
- » Le Ministère des Pêches et des Océans du Canada
- » La Réserve navale et la Marine canadienne

Les cinq thèmes principaux étaient :

1. Le personnel navigant.
Les métiers maritimes « en mer »;
2. Le personnel non navigant.
Les métiers maritimes « à terre »;
3. Les domaines de la navigation;
4. L'environnement;
5. La culture.

L'événement a également offert une série de quatre conférences par jour. Ces conférences ont permis à des acteurs du milieu maritime, des historiens, des enseignants, des pilotes, etc., de partager avec les visiteurs leurs savoirs, leurs passions et leurs réflexions sur la navigation, le transport maritime et le fleuve Saint-Laurent.

Nous avons aussi souhaité faire de La Semaine de la navigation et de la relève maritime plus qu'une simple activité de promotion des formations et professions du secteur maritime. Nous avons voulu en faire un événement à même de surprendre et séduire tous les visiteurs, quel que soit leur âge et leurs attentes. Pour ce faire, nous avons invité nos partenaires à mettre à la disposition du public leurs outils de travail, ceux-là même avec lesquels la relève espérée aura à se former et à travailler. Il n'existe sans nul doute pas de meilleur moyen de sensibilisation et d'illustration à une réalité que de placer le visiteur en situation, de lui donner l'opportunité de toucher, de sentir et de questionner directement le ou la spécialiste qui en assure le fonctionnement au quotidien. Les illustrations ci-contre présentent ces « outils de travail » avec lesquels nos visiteurs ont pu prendre contact.



Barge d'intervention – SIMEC



Le Coriolis II, navire de recherche océanographique Réformar – IMQ



Vedette hydrographique – Service hydrographique du Canada (Institut Maurice Lamontagne) – MPO



Remorqueur – Groupe Océan

Les visiteurs étaient également invités à participer au jeu questionnaire « Un fleuve en questions ». Il leur fallait répondre à une série de 21 questions, proposées pour la plupart par les organisations participantes. Au total 230 bulletins, répartis selon les trois catégories identifiées ci-après, ont été recueillis :

» Catégorie 12-17 ans – Secondaire : 123

» Catégorie 17 ans et + – Centre de formation ou placement : 17

» Catégorie grand public – famille : 75

» Bulletins rejetés : 15

Cette activité qui visait principalement à mettre les visiteurs en lien avec les représentants des organisations présentes a connu un vif succès et suscité l'intérêt et l'enthousiasme de plusieurs participants et représentants des organisations partenaires.

L'invitation à participer à cet événement avait été adressée prioritairement aux élèves du secondaire (4^e et 5^e années) des secteurs public et privé, du collégial (CÉGEP), des centres de formation professionnelle et adultes, du réseau universitaire ainsi que des Centres locaux d'emploi et des Carrefours jeunesse-emploi des régions de la Capitale Nationale et de Chaudière-Appalaches. Au total ce sont quelques 180 directions d'établissements d'enseignement et plus d'une vingtaine de Centres locaux d'emploi et des Carrefours jeunesse-emploi qui ont été conviés à participer, représentant un total de plusieurs milliers de jeunes. Près de 400 étudiants et chercheurs d'emplois se sont inscrits et ont participé à cet événement.

L'événement souhaitait également attirer la clientèle « Grand public ». Il s'agissait plus particulièrement du public intéressé par ce qui touche aux navires, aux opérations portuaires, à la navigation et au maritime en général ainsi que le public participant aux fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec. Si la majorité des quelque 600 visiteurs correspondaient aux profils attendus, nombreux étaient aussi de simples promeneurs qui curieux de constater l'animation du Pont de parade extérieur ont souhaité aller un peu plus loin et profiter des différentes activités.

Au terme de cette aventure, les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont le sentiment d'avoir atteint pour l'essentiel les objectifs qu'ils s'étaient fixés et qu'ils avaient proposés à la communauté maritime : À l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec, mettre le Saint-Laurent et la navigation au cœur d'une approche du passé, du présent et du futur de Québec, ville maritime, et manifester cette vocation au grand public et aux jeunes par une mise en évidence concrète et dynamique des carrières de grand intérêt qu'elle offre.

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent semblent avoir ainsi ouvert une porte que la communauté maritime ne voudrait peut-être pas voir se refermer. La réflexion sur la question est en cours. C'est tout un avenir qui pourrait se dessiner là pour de nouvelles relations entre la communauté maritime et la population du Québec.

La tournée Transport maritime et environnement : DEUX ALLIÉS D'AVENIR – SUITE ET FIN

On se rappelle le projet des Amis de la vallée du Saint-Laurent d'organiser au Québec une campagne de sensibilisation à la fois aux avantages environnementaux du transport maritime sur le Saint-Laurent, aux défis auxquels il est confronté en matière environnementale et aux réalisations qu'il met en œuvre face à ces défis. Cette campagne prenait la forme d'une tournée, le long du Saint-Laurent, des localités dotées d'un port et touchait les instances municipales, les milieux environnementaux, les organisations gouvernementales concernées, les entreprises industrielles et commerciales expéditrices et les entreprises maritimes intéressées. Cette tournée s'est déroulée de l'automne 2007 au printemps 2008.



Avant de vous présenter quelques-uns des échos de cette tournée dans les médias des régions visitées, voici quelques éléments de son bilan.

La tournée est allée dans 12 villes portuaires du Saint-Laurent : Sept-Îles, Baie-Comeau, Saguenay, Gaspé, Matane, Rimouski, Québec, Trois-Rivières, Bécancour, Sorel-Tracy, Montréal et Valleyfield. 300 personnes, appartenant à 200 organisations et entreprises, ont participé aux conférences. 15 médias y ont assisté et 26 productions médiatiques ont été diffusées.

Voici une de ces productions où s'exprime bien ce qui a été retenu du message véhiculé. Nous y joignons quelques photos illustrant quelques-unes des rencontres tenues.



Conférence

Les enjeux du transport maritime et de l'environnement

Les enjeux du transport maritime et de l'environnement ont été abordés lors d'une conférence qui a réuni dernièrement une quarantaine de personnes au pavillon communautaire de la Marina Valleyfield.

Daniel Grenier

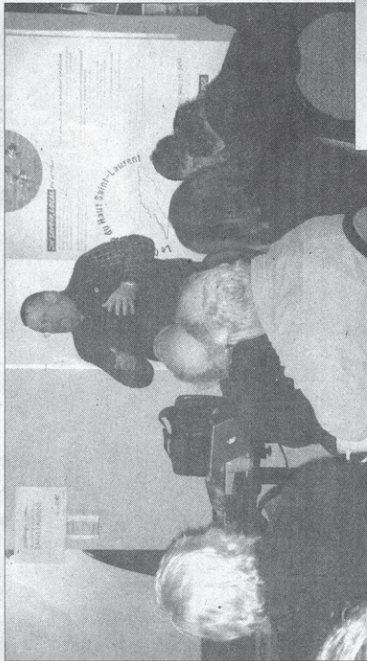
L'événement était organisé par le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent en partenariat avec Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent. Ce dernier organisme œuvre à la protection et à la promotion des richesses environnementales du fleuve Saint-Laurent et à l'harmonisation de ses usages.

Le conférencier invité, Marc Hudon, agit à titre de conseiller environnement. Depuis quelques semaines, il effectue une importante tournée des villes portuaires au Québec. M. Hudon a fait un survol des avantages et des inconvénients environnementaux d'utiliser le transport maritime pour expédier ou recevoir de la marchandise, particulièrement au niveau de la lutte contre les gaz à effet de serre.

Parmi les avantages énumérés par rapport au transport routier et ferroviaire, on note une économie d'énergie de 10 à 20 % sur les camions ainsi que l'émission de 10 fois moins de gaz à effet de serre que les poids lourds et deux fois moins que les trains par tonne au kilomètre.

De plus, le transport maritime permet de diminuer la congestion sur les routes puisqu'un navire équivalait à 870 camions. Cela a pour effet de réduire les besoins d'entretien et de développement du réseau routier ainsi que de diminuer les risques d'accident.

En ce qui concerne les désavantages, M. Hudon a mentionné que des interven-



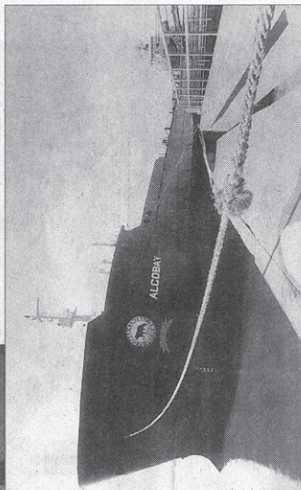
Le conférencier Marc Hudon a fait un survol des avantages et inconvénients environnementaux reliés au transport maritime.

du Canada et ses règlements d'application s'avère un bon outil de travail mais des normes plus sévères pourraient protéger davantage la qualité des plans d'eau.

La réduction de la vitesse des bateaux est une autre solution pour protéger l'environnement. Cette mesure existe déjà depuis huit ans entre Sorel et Montréal.

Par ailleurs, la relance du transport maritime courré distance doit être envisagée. Par exemple, il devrait y avoir davantage de bateaux transportant de la marchandise entre le port de Valleyfield et ceux de Sorel ou de Trois-Rivières.

« Il faut faire confiance en l'industrie. Actuellement, la Voie maritime du Saint-Laurent est sous-utilisée à 50 %. Il faut que les entreprises changent leur façon de faire en optant pour le transport maritime », de conclure Marc Hudon.



Pour protéger l'environnement, la relance du transport maritime courré distance doit être envisagée, notamment entre le port de Valleyfield et ceux de Sorel ou de Trois-Rivières, entre autres.

(Photo d'archives: Pierre Langevin)

Défi

Pour obtenir un transport maritime écologiquement performant, Marc Hudon soutient que le défi est de taille.

Selon lui, il s'agit de maximiser les avantages et de minimiser les inconvénients par rapport à l'environnement.

Parmi les solutions, la Loi de la marine marchande

physiques doivent être réalisées dans le fleuve (dragage et contrôle des niveaux d'eau) et sur les rives (infrastructures portuaires).

Il y a également des impacts sur les écosystèmes du fleuve, tels le dérangement des habitats des poissons, l'érosion des berges, l'arrivée d'espèces envahissantes, les rejets d'eaux usées et les déversements d'hydrocarbure. Le mazout lourd qui sert de combustible pour le moteur des cargos entraîne des impacts négatifs sur la qualité de l'air.

D'autre part, la hausse du trafic maritime pourrait entraîner des conflits avec les plaisanciers, les pêcheurs, les propriétaires riverains et les amateurs de loisirs aquatiques.

GESTION DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET RELATIONS VILLES-PORTS

Au cours des dernières semaines, les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont souhaité aller de l'avant dans un projet qui, faute de temps et de ressources, était jusqu'alors resté dans les cartons. Conscients des tensions existantes parfois entre villes et ports concernant la protection et la mise en valeur des ressources environnementales des rives et du plan d'eau de leur territoire commun, nous souhaiterions développer un modèle de concertation amenant une planification des aménagements afin de les intégrer dans une approche globale de protection et de mise en valeur de ces mêmes ressources.

Ce projet qui a déjà reçu la collaboration et l'appui financier de l'Administration portuaire canadienne de Trois-Rivières et de la Ville de Trois-Rivières a fait l'objet d'un dépôt auprès du programme Interactions communautaires (PIC) le 28 novembre dernier et une réponse devrait nous être donnée à la mi-janvier 2009. Advenant une réponse positive, le mandat serait confié à Alexandre Archer qui a mis en oeuvre La Semaine de la navigation et de la relève maritime.

UN PAS DE PLUS POUR LA RECONNAISSANCE DU SAINT-LAURENT COMME PATRIMOINE NATIONAL

Le 9 septembre dernier, les Amis de la vallée du Saint-Laurent étaient le premier organisme intervenant à la commission parlementaire sur le projet de loi n° 92, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Ils y ont, pour l'essentiel, défendu la position suivante : La reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national va contribuer de manière importante à renforcer la protection des ressources en eau du Québec recherchée par le projet de loi n° 92. Et l'intégration de cette reconnaissance dans ce projet de loi permettra de renforcer la protection dont le Saint-Laurent lui-même a besoin.

Voici quelques extraits de ce mémoire :
Le Saint-Laurent est une des composantes du système hydrique du Québec. Il n'est cependant pas une composante comme les autres. Non seulement il est l'aboutissement et le recueil de toutes les autres composantes de son bassin mais, considéré dans l'ensemble de ses caractères, des fonctions qu'il exerce et des usages qui s'y développent, il joue un rôle déterminant et d'une ampleur extrêmement vaste pour l'ensemble du Québec, ce

qui n'est le cas d'aucune des autres composantes de ce système. La ressource eau du Québec habité, c'est pour une très grande part, quantitativement d'abord, tous usages confondus ensuite, le fait du Saint-Laurent. Il est, en tant même que ressource eau, l'axe central et structurant tant des écosystèmes que des établissements humains, des développements économiques et sociaux et de l'histoire politique et culturelle du Québec.

Il nous paraît donc qu'une législation sur l'eau au Québec ne peut omettre de légiférer sur le Saint-Laurent et que ceci doit s'orienter vers la reconnaissance d'un statut distinct et spécifique, propre à rendre compte de sa valeur intrinsèque particulièrement éminente, supérieure, ample et diversifiée.

Recommandation n° 1

Nous recommandons que le projet de loi n° 92 reconnaisse le caractère distinct, unique, éminent et déterminant du Saint-Laurent à titre de ressource en eau et le déclare patrimoine national à protéger, à développer et à mettre en valeur.

(.../...) À l'intérieur de la gestion d'ensemble des ressources en eau du Québec, le Saint-Laurent doit être l'objet d'une gestion spécifique et distincte, dans les paramètres de référence de son élaboration et de ses dispositions, de la gestion prévue pour les autres unités hydrographiques. Pour ce qui est de ces paramètres, le premier sera, bien sûr, son statut de patrimoine national officiellement reconnu. Sans nécessairement avoir d'effet juridique direct, ce statut est propre à donner un fondement en même temps qu'une motivation à toute disposition spécifique qui serait prise en référence à ce statut d'éminence.

Un second paramètre sera la polyvalence extrêmement large et absolument unique du Saint-Laurent en matière de richesses écologiques, de ressources disponibles et utilisées, d'usages en cours ou potentiels, de rôles joués dans l'histoire, le développement, la qualité de vie et la culture du Québec. Aucune autre composante du système hydrique du Québec n'approche d'une telle polyvalence.

D'où l'exigence d'une gestion aux facettes extrêmement multiples, avec une très grande ampleur de vues et de perspectives, un équilibre particulièrement délicat à respecter et une harmonisation de grande envergure à mettre en place.

En regard de cette polyvalence, un autre paramètre se devra d'être considéré : l'unité du Saint-Laurent. Malgré son extension physique et géographique, la diversité de ses parties et des régions qu'il traverse, la variété de ses richesses et des usages qui s'y déploient, le Saint-Laurent est une réalité hydrographique «une» et il doit être traité comme tel, ce qu'assurera une gestion proprement «intégrée».

Un autre paramètre encore est le revers des deux précédents. La grandeur et la richesse du Saint-Laurent sont aussi sa fragilité. Une ressource aussi étendue, multiple, sollicitée et complexe est à la merci de tellement de facteurs de déstabilisation et de dégradation possibles que sa gestion doit être organisée avec un degré de préoccupation, d'attention, de détail et de rigueur exceptionnel.

Recommandation n° 2

Nous recommandons que le projet de loi n° 92 spécifie que le Saint-Laurent doit être l'objet, à l'intérieur de la gestion des ressources en eau par unité hydrographique, d'une gestion distincte et spécifique, en même temps qu'intégrée et concertée, dont les paramètres de référence seront notamment son statut de patrimoine national, sa polyvalence en matière de richesses, de ressources, d'usages et de rôles, son unité et sa fragilité.

(.../...)

Nous énumérons ici quelques volets du développement d'une société comme la nôtre qui tiennent spécifiquement à la présence du Saint-Laurent comme unité hydrographique au cœur du Québec et au rôle d'axe central et structurant qu'il y joue. Ils pourraient être ajoutés dans le projet de loi parmi les éléments dont le plan directeur du Saint-Laurent doit traiter. Nous pensons par exemple aux éléments spécifiques suivants: l'eau du Saint-Laurent, ses débits, ses niveaux, et sa dépendance de l'eau des Grands Lacs; les écosystèmes du Saint-Laurent et son utilisation comme voie maritime internationale; l'appropriation privée du lit du fleuve; l'aménagement du territoire riverain au service du développement urbain, économique et social; l'accès public aux rives et au plan d'eau; le transport maritime intérieur et ses avantages environnementaux; le tourisme maritime et fluvial et sa valeur de nouveauté pour le développement; les paysages du Saint-Laurent et leur caractère unique.

Notre compréhension des choses est que le plan directeur du Saint-Laurent décrira notamment comment le Saint-Laurent doit être traité au regard de ce que, comme ressource en eau, il apporte, lui et lui seul, de manière éminente et spécifique, par exemple en volumes d'eau douce, en richesses écosystémiques, en possibilités de transport maritime, intérieur et planétaire, en développements urbains, économiques et sociaux, en accès publics à l'eau, en possibilités touristiques maritimes et fluviales, en richesses paysagères.

Recommandation n° 4

Nous recommandons que le projet de loi n° 92 spécifie que le plan directeur du Saint-Laurent doit traiter notamment des éléments suivants :

- » **L'eau du Saint-Laurent dans sa dépendance, pour ses débits et ses niveaux, de l'eau des Grands Lacs;**
- » **Les écosystèmes du Saint-Laurent en tant qu'exposés au trafic maritime;**
- » **Le lit du Saint-Laurent et son appropriation;**
- » **Le territoire riverain du Saint-Laurent et son aménagement;**
- » **L'accès public au Saint-Laurent;**
- » **Le transport maritime intérieur comme élément de la lutte aux gaz à effet de serre et au gaspillage énergétique;**
- » **Le tourisme maritime et fluvial et le développement durable du tourisme;**
- » **Les paysages du Saint-Laurent, leur qualité, leur fragilité.**

En conclusion, le Saint-Laurent constitue la principale ressource en eau accessible à la très grande majorité de la population du Québec. Son ampleur géographique, ses richesses écologiques, son rôle passé, présent et futur aux plans économique, social et culturel du Québec en font également l'axe central et structurant de son développement. C'est donc une ressource d'une importance et d'une valeur spécifiques, éminentes et déterminantes, sans commune mesure avec celles des autres ressources en eau. C'est pourquoi nous recommandons qu'il soit traité dans le projet de loi n° 92 conformément aux engagements pris à son sujet dans la Politique nationale de l'eau.



Les Amis de la vallée du Saint-Laurent vous souhaitent un très agréable temps des fêtes ainsi qu'une année 2009 emplie de petits et grands bonheurs. C'est aussi l'occasion pour vous remercier, vous amis, membres, partenaires et collaborateurs de votre soutien et de votre engagement à nos côtés grâce auxquels l'année qui se termine peut être considérée comme un temps fort pour notre organisme. De nouveaux projets, de nouveaux défis s'offriront à nous en 2009 mais confiants une fois encore de pouvoir compter sur votre collaboration, nous serons plus forts pour poursuivre notre mission. Pour tout cela et pour tout le reste, recevez nos plus sincères et chaleureux remerciements.

» PRODUCTION

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent

870, avenue De Salaberry, bureau 102

Québec (Québec) G1R 2T9

Téléphone : (418) 522.8886

Télécopieur : (418) 524-4112

Courriel : amis@avsl.qc.ca

Site Web: www.avsl.qc.ca